



Coordination des Associations & Particuliers pour la Liberté de Conscience

Association de loi de 1901
12, rue Campagne Première, 75014 Paris
<http://www.coordiap.com>

Monsieur SARKOZY, Président de la République Française

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg St . Honoré – 75008 Paris

Mercredi 9 avril 08

Monsieur le Président de la République,

Permettez-moi, Monsieur le Président de vous adresser cette lettre ouverte, comme un APPEL A LA LIBERATION DE LA CREATIVITE FRANCAISE.

Lors de votre discours présidentiel du dimanche 6 mai 2007, vous annonciez : « *J'appelle chacun à ne pas se laisser enfermer dans l'intolérance et dans le sectarisme, mais à s'ouvrir aux autres, à ceux qui ont des idées différentes, à ceux qui ont d'autres convictions.* »

Je me souviens Monsieur Sarkozy de la profonde joie qui m'habitait à l'écoute de vos paroles. Une joie mêlée d'espoir et de reconnaissance de voir enfin tous les citoyens de notre pays considérés à leur juste valeur.

Pourtant, le 3 avril 2008, la Miviludes, instance sous la responsabilité du Premier ministre, sort son énième rapport...

Sans surprise, navrant de subjectivité ! Contenance hautaine et méprisante envers les minorités de conviction, tant philosophiques et thérapeutiques, que nous représentons.

Propos exagérés et sans fondement... comme d'habitude...

Toujours la même violation de la dignité des citoyens indépendants qui ont le tort de remettre quelque peu en cause une société française sclérosée. D'avancer des idées originales. D'être trop créatifs.

Aujourd'hui, c'est toute la société française qui est touchée par une 'mission' qui plonge notre pays dans la suspicion et le déni des différences qui insidieusement pousse à la séparativité, à la rumeur, à la diabolisation de l'autre...

Une mission qui dresse les citoyens français les uns contre les autres faute de n'écouter consciemment et délibérément que la même et sempiternelle voix de la censure.

Cet 'autre' qui n'est pas comme moi, qui ne pense pas comme moi, qui parle de sa foi qui n'est pas la mienne, de sa thérapie qui n'est pas 'académique' ni reconnue par les labos...

Notre triste « mission de vigilance » française s'emploie à le briser, à le discriminer, à lui refuser sa nature même de citoyen.

Ses méthodes :

- *Utilisation abusive du mot secte juridiquement indéfinissable, laissant ainsi la part belle à l'arbitraire.*

- Des critiques exclusivement adressées envers les minorités de conviction au mépris des principes de base de l'objectivité et de la présomption d'innocence.

- Refus de respecter les droits de la défense. Relais des associations anti-sectes, qui refusent la parole à ceux qu'elles stigmatisent et discriminent au nom de l'Etat français.

- Elle n'a en son sein, que des anti-sectes patentés. Au mépris des conclusions des sociologues pourtant habilités et spécialistes du domaine, tels que Messieurs Baubérot, Poulat, Etienne, Liogier, Barrucant, Dericquebourg, Lucas, etc.

- Non contente de ces violations des principes de la liberté de conscience, cette Mission souhaite recréer une nouvelle «liste de sectes» plus détaillée que la précédente, - qui a tant fait scandale - toujours sans en donner la définition ! Nouvelle porte ouverte à l'arbitraire.

- Cela va jusqu'à la remise en cause de la décision du Conseil d'Etat relative à la reconnaissance culturelle des Témoins de Jéhovah...

Ce n'est pas seulement la Liberté de conviction qui est touchée, mais tous les pans de notre société. Signe d'un état de délabrement de « l'Ame Française ».

Sur le sujet de l'application des libertés de conviction, nous constatons une nette divergence entre les pouvoirs exécutif et législatif. « *Le régime présidentiel tire sa force et sa légitimité de la volonté du peuple souverain. Si la volonté du peuple est ignorée, méprisée ou bafouée, le régime n'a plus de démocratie que le nom. Or, force est de constater que c'est ce qui se passe en plusieurs domaines dans la France d'aujourd'hui, et ce qui est dramatique, c'est que ces manquements sont moins le fait du gouvernement que des parlementaires, dont le premier devoir est pourtant de contrôler le pouvoir exécutif et de lui rappeler ses limites.*

Si le peuple constate que le Pouvoir ne tient aucun compte (de ses demandes), l'indignation citoyenne finira par être portée à son comble. La trahison (et son absence de reconnaissance et d'écoute) du peuple souverain perpétrée par les politiciens de droite, de gauche et du centre est totale, arrogante et cynique. La démocratie française est en train de se suicider elle-même. Gribouille règne au Palais-Bourbon ! « Pierre Lance – Les 4 Vérités mars 08

Ce numéro des « 4 Vérités » sous la plume de Guy Millière nous parle également des multiples anomalies et aberrations qui marquent la société française. « **Les obstacles à la croissance et à la créativité en France ...** Des « commissions » chargées de se pencher sur de faux problèmes que, par définition, elles ne résoudront pas ; de discours politiques stupides et faussés à débats ineptes, on n'a que l'embarras du choix et l'incitation de se détourner de l'ensemble avec un sourire navré.

Mais ce minimum (de conscience) semble déjà beaucoup trop aux tenants de tous les archaïsmes et aux adeptes des scléroses. Il est des esclaves qui pensent avoir tout à perdre en étant délivrés de leurs chaînes et qui préfèrent mourir avec elles, disait un auteur du XVIIIe siècle. «

Toujours chez nos parlementaires anti-sectes, la même vision étriquée, la même vision rance de la position étrangère dès qu'elle diverge de la leur, le même cynisme envers les minorités de conviction, la même morgue, la même absence de principes éthiques, le même refus d'appliquer les conventions de droits de l'homme.

Pour ce qui nous concerne, nous avons passé le stade du désespoir, nous faisons ce que nous pouvons depuis plus de dix ans pour alerter les citoyens français, mais comment se faire entendre et passer nos messages avec une presse et des médias aux ordres ? Des journalistes qui n'écourent et n'encensent que la même voix inquisitrice, qui font la part belle au monde secticide.

Comment faire entendre notre voix, la voix des minorités de conviction, la voix des Créatifs Culturels, lorsque les journalistes refusent l'objectivité. Lorsqu'ils refusent la base d'une démarche démocratique

consistant à écouter tous les points de vue.

Comment se faire entendre des médias qui préfèrent suivre le chien qui aboie le plus fort et ignorent de ce fait plus du tiers de la population ?

La France semble atteinte de surdit , son esprit de libert  ne cesse de s'amoindrir de mois en mois... bient t ne restera plus qu'une coquille vid e de sa substance... sur laquelle l'on pourra lire : « ci-git celui qui s'est autoproclam  le pays des droits de l'homme. »

Pourtant il y a peu notre ministre de l'Int rieur, ainsi que le repr sentant du bureau des Cultes, Mr. Leschi, et Madame Mignon, votre directrice de Cabinet, semblaient avoir r ellement pris la mesure de ce qui fut appel  « un non probl me ». Notre association a d'ailleurs d montr  dans sa derni re brochure « *L'Etat et la gestion des nouvelles spiritualit s : les anomalies* », l'inexistence du probl me «secte» en France. Les repr sentants des minist res t moignant devant la derni re commission parlementaire 'Sectes et enfants' ont fait  tat du tr s faible nombre de personnes concern es, une dizaine, sur trois ans d'enqu tes pour un pays de plus de 60 millions d'habitants, compar s aux 80.000 enfants en danger annonc s par les groupes de pression anti-sectes, parlementaires en t te !!!

Pourtant cela fait plus de dix ans que nous proposons une solution qui aurait   l' vidence le m rite d'aplanir toutes ces divergences.. Celle de la cr ation d'un « Observatoire des nouvelles convictions » r ellement objectif, digne d'un Etat d mocratique, susceptible donc d'accueillir toutes les convictions, tous les sp cialistes, toutes les associations et acteurs du terrain quelque soit leur position. Ceci afin qu'il y ait un v ritable dialogue, tol rant donc constructif qui emp cherait comme la « Miviludes » de conduire   la suspicion voire   l'affrontement entre les communaut s de pens e.

Puissent les paroles de Mme la Ministre de l'Int rieur : « *Cessons de juger a priori mais a post riorit .* »  tre enfin mises en application. Oui que les d rives relevant du droit Constitutionnel soient sanctionn es, l  comme ailleurs mais de gr ce que l'on cesse de stigmatiser et condamner un citoyen parce qu'il ne pense pas selon la norme de la Miviludes et autres associations anti-sectes Unadfi, CCMM, et autre Gempi quand bien m me sont-ils reconnus d'utilit  publique.

Comme le faisait remarquer en substance Madame Lucas, unique sociologue ayant appartenu   la Miviludes et qui en a r cemment d missionn  : « En France on impose un 'pr t   penser' avec les rapports parlementaires ou ceux de la Miviludes. Ce n'est pas le cas dans nombre de pays comme en Angleterre, USA ou Su de o  le respect des croyances est total. »

Nous plaidons pour l'unit , pour que notre pays puisse retrouver le chemin de l' coute et du droit. Pour qu'il quitte le pr t   penser et suive l'exemple dans ce domaine de la Su de ou de l'Angleterre avec l'Observatoire « Inform ».

Il ne nous reste plus qu'  esp rer, Monsieur le Pr sident de la R publique, que vous fassiez preuve de fermet  face   l'aveuglement de certains parlementaires en appliquant fermement vos paroles tenues   Blois, le 4 septembre 2007 :

« Je souhaite qu'on apprenne   chacun   respecter le point de vue qui n'est pas le sien, la conviction qu'il ne partage pas, la croyance qui lui est  trang re, qu'on lui fasse comprendre   quel point la diff rence, la contradiction, la critique loin d' tre des obstacles   sa libert  sont au contraire des sources d'enrichissement personnel. »

Puissiez-vous, Monsieur le Pr sident, faire en sorte que vos paroles ne restent pas lettres mortes et que la Miviludes et ceux qui en d pendent les appliquent.

Soyez assur , Monsieur le Pr sident, au nom de la Coordination des Associations et Particuliers pour la Libert  de Conscience, de nos pens es respectueuses et notre gratitude pour vos derni res prises de position en faveur du maintien des libert s de conviction.

Thierry B court Pr sident CAP Libert  de Conscience